

*** FICHE SIGNALÉTIQUE ***

Cette fiche signalétique est transmise à votre compagnie pour fournir à votre direction et aux employés qui travaillent avec ce produit l'information santé et sécurité récente. Veuillez lire les informations sur ces feuilles et les transmettre aux responsables de l'implantation du « Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) ». Veuillez aussi rendre disponibles ces informations aux employés qui en font la demande.

Date de préparation : 27/01/10

3300-323

SECTION I IDENTIFICATION DU PRODUIT ET UTILISATIONS

Fabricant	: W. R. MEADOWS DU CANADA	SIMD
Adresse	: 70, Hannant Court Milton, Ontario L9T 5C1	Santé : 1 Feu : 2 Réactivité : 0 Protection personnelle :
Téléphone	: (905) 878-4122	
Urgence	: 1-800-424-9300 Chemtrec	
(Évaluation du risque : 0=minime,1=léger,2=modéré,3=élevé,4=extrême,*=chronique)		
Classe de produit	: Classe B, Division 3, Liquides combustibles	
Numéro d'identification du produit	: 3300-323	
Identification du produit	: CS-309-25 – AGENT DE MÛRISSEMENT ET DE SCELLEMENT POUR BÉTON	
Utilisation du produit	: Agent de mûrissement et de scellement pour béton	

SECTION II COMPOSANTS DANGEREUX

N° du ou des composant(s) dangereux*	CAS #	% en		ACGIH				
		Poids	DL50	CL50	VS/MPT	VS/plafond	VS/LECT	Peau
1. Naphta aromatique léger	64742-95-6	40 à 45	SO	SO	NE	NE	NE	NE
2. Xylène	1330-20-7	5 à 10	4300mg/kg*	5000ppm/4H*	100 ppm	NE	150ppm	NE
3. 1,2,4-Triméthylbenzène	95-63-6	10 à 15	NE	8mg/m ³ 4H*	25 ppm	NE	NE	NE
4. Cumène	98-82-8	1 à 5	1400mg/kg*	8000ppm/4H*	50 ppm	NE	NE	Oui
5. Acétate de 2-butoxyéthyle	112-07-2	1 à 5	NE	NE	NE	NE	NE	NE

*: Une information plus complète sera fournie au médecin ou à l'infirmière en cas d'urgence médicale. Aucun des composants de ce produit n'est reconnu comme étant cancérogène. NE = Non établi SO = Sans objet * = Rat

Les données relatives aux composants sont définies en accord avec le sous-paragraphe 13 (a) (i) à (iv) de la loi sur les produits dangereux.

SECTION III PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

État physique	: Liquide	Densité de vapeur	: > 1 (Air = 1)
Gravité spécifique	: 0,97 @ 15 °C	Vitesse d'évaporation	: < 1 (Éther = 1)
Odeur/Apparence	: Liquide légèrement ambré, odeur aromatique	Pourcentage de volatile	: 75 (en volume)
Pression de vapeur	: 2,5 kPa @ 38°C	Point de congélation	: < 0°C
pH	: SO	Point d'ébullition	: 176°C
Seuil de l'odeur	: Non disponible	Coefficient de distribution eau/pétrole	: Non disponible

SECTION IV INFLAMMABILITÉ ET RISQUE D'EXPLOSION

Conditions d'inflammabilité	: Exposition aux sources d'inflammation	Température d'auto-allumage	: > 350°C
Moyens d'extinction	: Eau pulvérisée, mousse, dioxyde de carbone ou agent chimique en poudre	Sensibilité à un impact mécanique	: Non
Point éclair et méthode	: 41°C, en coupelle ouverte (estimé)	Sensibilité à une décharge électrostatique	: Oui
Limites d'inflammabilité	: LEI : 0,6 LES : 7		
Produits de combustion dangereux	: Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et produits de combustion incomplète		

SECTION V STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique	: Stable
Sinon, dans quelles conditions	:
Incompatibilité (matières à éviter)	: Matières fortement oxydantes
Conditions de réactivité	: Aucune
Produits de décomposition dangereux	: Inconnus

SECTION VI PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Voie(s) d'entrée : Inhalation, absorption par la peau, contact avec la peau.
 Effet(s) en cas d'exposition aiguë au produit :
CONTACT AVEC LES YEUX : Ce produit est présumément modérément irritant pour les yeux. L'exposition peut provoquer des lésions de la cornée. Les vapeurs et/ou le brouillard du produit peuvent aussi causer une irritation des yeux.
CONTACT AVEC LA PEAU : Le produit est présumément modérément irritant pour la peau. Une exposition prolongée peut provoquer des troubles de la peau. Un contact prolongé ou répété peut causer un dégraissage et un assèchement de la peau pouvant provoquer une dermatite.

Date de préparation : 27/01/10

3300-323

FICHE SIGNALÉTIQUE

Date de préparation : 27/01/10

3300-323

INHALATION : L'exposition peut créer une irritation du nez, de la gorge, des voies respiratoires et d'autres muqueuses. L'exposition à des concentrations de vapeurs excessives peut causer des signes de dépression transitoire du système nerveux central (p. ex. migraines, somnolence, perte de coordination et fatigue). Des rapports ont associé la surexposition professionnelle prolongée et répétée aux solvants à des lésions permanentes au cerveau et au système nerveux. Une concentration et une inhalation abusive et délibérée peut être dangereuse ou fatale.

INGESTION : Ce produit est présumément légèrement toxique et peut causer une irritation du conduit gastro-intestinal. De petites quantités de liquide aspiré par les poumons durant l'ingestion ou le vomissement peuvent provoquer de sérieuses lésions du système nerveux central (p. ex. migraines, fatigue, somnolence, vertiges et une perte de coordination).

SIGNES ET SYMPTÔMES : Symptômes d'irritation des yeux : douleur, larmolement, rougeur et gonflement. Symptômes d'irritation de la peau : rougeur, enflure ou éruption. Symptômes d'irritation du système respiratoire : écoulement nasal, mal de gorge, douleur abdominale, nausées et symptômes d'intoxication. À cause de la présence du composant 1, une exposition excessive répétée peut causer une irritation des yeux, du nez et de la peau. Dans les cas extrêmes, la perte de conscience et la mort peuvent survenir. Les symptômes d'une surexposition chronique peuvent être des pertes de mémoire, une perte des capacités intellectuelles et une perte de coordination.

Limites d'exposition : Voir Section II

Effet(s) d'une exposition chronique au produit :

Cancérogénicité : Non

Reprotoxicité : Non établie

Téragénicité : Non

Mutagénicité : Non établie

Propriétés synergétiques : Aucune connue

SECTION VII

MESURES PRÉVENTIVES

Équipement de protection personnelle : Porter des verres de sécurité, des lunettes étanches ou un masque anti-éclaboussures pour éviter le contact avec les yeux. Les verres de contact ne devraient pas être portés. Porter des gants et des vêtements de protection appropriés pour éviter tout contact avec la peau et les vêtements.

Sécurité intégrée : Ventiler tel que requis pour contrôler les concentrations de vapeurs – au moins 10 changements d'air par heure sont recommandés pour une bonne ventilation. Si l'exposition excède la LEP/VS, utiliser un masque filtrant approuvé NIOSH approprié.

Procédure en cas de fuite ou de déversement : GROS DÉVERSEMENT>>Évacuer le personnel non protégé de la zone dangereuse. Porter un masque filtrant et des vêtements de protection appropriés. Obturer la source de la fuite si c'est sans danger. Retirer/éteindre les sources d'inflammation. Réténir et contenir. Si un nuage de vapeur se forme, un brouillard d'eau peut être utilisé pour l'éliminer; contenir l'écoulement. Retirer avec une suceuse mobile ou pomper dans des bacs de récupération/stockage. Essuyer le résidu avec un produit absorbant tel que l'argile, le sable ou toute autre matière adéquate; placer dans un contenant étanche pour une élimination adéquate. Laver la surface avec de l'eau pour éliminer toute trace; disposer des solutions de lavage tel que ci-dessus. PETIT DÉVERSEMENT>>Ramasser avec un matériau absorbant et placer dans un contenant étanche.

Élimination des déchets : Suivre les règlements locaux, provinciaux et fédéraux sur l'élimination des déchets.

Équipement/procédure lors des manipulations : Manipuler comme un combustible liquide.

Exigences de stockage : Stocker dans un endroit frais et sec loin des sources d'inflammation. Garder les contenants fermés en dehors de leur utilisation.

Information particulière sur le transport : Aucune

SECTION VIII

MESURES DE PREMIERS SOINS

CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer immédiatement les yeux avec de grandes quantités d'eau pendant quinze (15) minutes en gardant les yeux ouverts. Si les symptômes persistent, faire un suivi médical sans tarder.

CONTACT AVEC LA PEAU : Retirer les chaussures et les vêtements contaminés. Nettoyer abondamment la zone affectée avec de l'eau et un savon doux. Si une irritation ou une rougeur se manifeste et persiste, faire un suivi médical.

INHALATION : Si des symptômes respiratoires se développent, transporter la victime loin de la source d'exposition, à l'air pur. Si les symptômes persistent, faire un suivi médical. Si la victime ne respire plus, commencer immédiatement la respiration artificielle. En cas de difficultés respiratoires, de l'oxygène devrait être administré par du personnel qualifié. Faire un suivi médical immédiatement.

INGESTION : Diluer avec deux (2) verres d'eau à moins que la victime ne soit inconsciente ou très somnolente. Provoquer un vomissement en donnant deux (2) cuillerées d'Ipecac ou en introduisant un doigt au fond de la gorge. Maintenir la tête de la victime en dessous du niveau des hanches pour éviter toute aspiration dans les poumons. Consulter un médecin, un hôpital ou un centre antipoison et/ou transporter dans une unité d'urgence immédiatement.

L'information ci-incluse est basée sur les données dont nous disposons et est considérée comme étant exacte. Cependant, nous ne fournissons aucune garantie, explicite ou implicite, en ce qui concerne l'exactitude des données ou des résultats découlant de leur utilisation. Nous n'assumons aucune responsabilité pour les lésions entraînées par l'utilisation du produit décrit ici.

SECTION IX

PRÉPARATION DE LA FICHE SIGNALÉTIQUE

Préparé par : David Carey

Téléphone : (847) 683-4500

Date de préparation : 27/01/10

Numéro d'identification du produit : 3300-323